

PROJET D'ETABLISSEMENT

Petite Crèche Les CROES

2461 Route des Bauges

73230 Saint-Jean d'Arvey

04 79 28 46 56

lescroes@mairie-saintjeandarvey.fr



Table des matières

PROJET D'ACCUEIL	3
PREAMBULE	3
1) Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne :	3
1.1) Les périodes d'ouverture :	3
1.2) Le déroulé de la période de familiarisation :.....	4
1.3) Le déroulé d'une journée type :	5
1.4) L'accueil des enfants âgés de 3 à 4 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire :	7
2) Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel :	7
2.1) Descriptif de l'équipe :.....	7
2.2) Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (art R.2324-37).....	7
2.3) Suivi des stagiaires :.....	8
2.4) le recours à des intervenants extérieurs :	9
ANNEXE	11
Composition équipe des Croës en septembre 2024 :	11
PROJET EDUCATIF	12
PREAMBULE	12
1) La bienveillance :	12
1.1) Définition :	12
1.2) Les objectifs :	12
1.3) Les actions au quotidien.....	13
1.4) Les moyens :	15
2. L'autonomie :	15
2.1) Définition :	15
2.2) Les objectifs :	16
2.3) Les actions au quotidien :.....	16
2.4) Les moyens :	17
3) Co-éducation :	18
3.1) Définition :.....	18
3.2) Les objectifs :	18
3.3) Les actions au quotidien :.....	19
3.4) Les moyens :	20
4) L'émerveillement :	20
4.1) Définition :	20
4.2) Les objectifs :	21

4.3) Les actions au quotidien :	21
4.4) Les moyens :	21
PROJET PEDAGOGIQUE	23
PRÉAMBULE :	23
1) L'accueil :	23
1.1) Accueillir en étant disponible :	23
1.2) Accueillir dans la bienveillance :	24
2) Les temps de jeux et d'éveil :	25
2.1) Jouer et s'éveiller en étant en sécurité physique et affective :	25
2.2) Jouer et s'éveiller en développant son autonomie :	28
3) Le sommeil :	29
3.1) Permettre un retour au calme pour préparer les temps de repos :	29
3.2) Mettre en place des repères pour se sécuriser :	30
4) les temps de repas :	31
4.1) La collation :	31
4.2) Manger aux Croës :	32
PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	33
PRÉAMBULE :	33
1) Les caractéristiques du territoire d'implantation de la structure :	33
1.1) Les caractéristiques du lieu d'implantation de la structure :	33
1.2) Les caractéristiques socio-démographiques et économique de la population :	34
2) L'intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l'offre de services de ses partenaires :	35
3) Les modalités de participation des familles :	37
4) Les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d'être accueillies dans la structure.	37
4.1. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants de familles en situation d'insertion sociale ou professionnelle.	37
4.2. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.....	38
4.3. Les modalités d'accueil d'urgence.	39
5) Notre démarche en faveur du développement durable :	39
Conclusion :	41

PROJET D'ACCUEIL

PREAMBULE

Les personnes physiques ou morales qui assurent l'accueil du jeune enfant ont, en outre, pour mission de :

- Veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés.
- Contribuer à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale
- Contribuer à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté et précarité
- Mettre en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques
- Favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales
- Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes

Ces principes sont issus de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté le 23 septembre 2021. Cette dernière devient opposable aux établissements d'accueil de jeunes enfants à compter de septembre 2022.

Le code de la santé publique prévoit en effet que les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'accueil qui décline les actions mises en œuvre pour répondre aux besoins des enfants, familles et équipe encadrante.

1) Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne :

1.1) Les périodes d'ouverture :

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'agrément est modulé en fonction des tranches horaires de la façon suivante :

7h30-8h30 : 12 enfants
8h30-17h30 : 22 enfants
17h30-18h30 : 12 enfants

Horaires d'arrivée des enfants :

- Le matin de 7h30 à 9h
- L'après-midi de 13h à 13h30

Horaires de départ des enfants :

- Le matin de 12h30 à 13h
- L'après-midi à partir de 16h30

Sauf cas particuliers, pour le bon fonctionnement de la crèche et le bon déroulé de la journée, et afin de garantir le bien-être des enfants, les enfants accueillis en demi-journée le seront de la manière suivante :

- Le matin : arrivée entre 7h30 et 9h avec un départ après le repas entre 12h30 et 13h
- L'après-midi : arrivée entre 12h30 et 13h avec un départ à partir de 16h30

Tout accueil en dehors de ces horaires ne sera pas possible. Les portes seront fermées de 9h à 16h30.

Afin de favoriser les retrouvailles familiales et les transmissions, il est recommandé aux parents d'arriver au plus tard à 18h15 afin de permettre une fermeture de la structure à 18h30.

Un calendrier de fermeture est établi pour l'année, est transmis aux parents à la rentrée et est affiché tout au long de l'année sur l'affichage de l'entrée.

La structure est fermée les week-ends et les jours fériés ainsi que :

- 1 semaine entre Noël et le jour de l'an
- 1 semaine pendant les vacances de printemps
- Le pont de l'Ascension
- Le lundi de Pentecôte
- 4 semaines entre fin juillet et août
- 3 journées pédagogiques de l'équipe

1.2) Le déroulé de la période de familiarisation :

Avant l'accueil définitif de l'enfant, une période de familiarisation est mise en place avec les familles. Elle est obligatoire.

A cette occasion, les parents et leur enfant peuvent découvrir les locaux, faire connaissance avec les membres de l'équipe, les autres enfants et se familiariser avec un nouveau rythme de vie. Une fiche est remplie avec un des membres de l'équipe sur les habitudes de vie de l'enfant.

Ce temps de familiarisation permet à l'enfant et ses parents de se séparer en douceur. Le parent et les professionnelles se font relai sur l'accueil de l'enfant.

Elle est envisagée sur une semaine comme suis :

J1	J2	J3	J4	J5
<i>Par le même professionnel (dans la mesure du possible)</i>				<i>Par la professionnelle en charge de l'enfant ce jour là</i>
9h-10h 1 heure avec les parents	9h-11h 1 heure avec les parents +/- un temps seul	9h-12h 1 heure avec les parents +/- un temps de sieste seul	9h-13h 1 heure avec les parents +/- repas du midi seul	10h-16h

Le temps d'accueil est augmenté en fonction de l'adaptabilité de l'enfant. Le cinquième jour, l'enfant est généralement accueilli seul de 10h à 16h.

Ces modalités peuvent changer en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant. L'équipe se réserve le droit de contacter les parents lors de ces périodes d'accueil afin qu'ils viennent chercher leur enfant. Les horaires sont aménagés en accord avec les parents et selon les disponibilités de la collectivité.

Un référent est attribué pour faciliter la communication et l'instauration d'une relation de confiance.

1.3) Le déroulé d'une journée type :

Activité	Lieu	Descriptif des modalités de mise en œuvre en lien avec les objectifs pédagogiques
Accueil des enfants et des parents	De 7h30 à 9h les moyens et les grands sont accueillis dans l'atelier. Les bébés sont accueillis dans la grande salle. Ces horaires peuvent changer lorsque l'ambiance d'accueil n'est pas favorable au bien-être des enfants.	Après avoir déposé le repas de leur enfant dans le réfrigérateur, accompagné leur enfant à se laver les mains, les parents sont invités à s'avancer vers le comptoir. Les bébés sont accueillis dans la grande salle directement avec leur parent. Les professionnels accueillent les familles en allant à leur rencontre. Elles s'intéressent à l'état général de l'enfant et interrogent les parents sur le rythme de l'enfant. Objectif : accueillir l'enfant et sa famille dans la bienveillance et de façon globale (physiquement et psychiquement) pour apporter confiance et sérénité à l'enfant, ses parents et à l'équipe.
Regroupement	Tous les enfants sont réunis dans la grande salle pour le temps regroupement (comptines, chansons...)	Les enfants s'assoient sur les fauteuils, coussins, galettes. Des comptines et chansons sont proposés et les enfants sont tous encouragés à participer. Objectif : emmener les enfants vers un temps de partage collectif. Chaque enfant est nommé individuellement ce qui met en valeur sa place dans le groupe
Collation	Tous les enfants vont dans la cuisine à table, en chaise haute ou dans un transat.	Tous les enfants sont réunis pour partager des fruits frais et secs d'origine biologique ou production locale. Objectif : partager un moment convivial et découvrir de nouvelles saveurs et textures
Temps dédiés aux activités du matin (ateliers, activités libres ou guidées, éveil culturel...) en intérieur ou en extérieur.	Les enfants sont répartis en petits groupes de 5-6 enfants.	L'équipe propose un aménagement varié, avec des coins fixes et d'autres modulables qui peuvent s'adapter selon les besoins des enfants et/ou des professionnels. Les temps des jeux libres, activités guidées, projets, sorties et itinérance ludique sont diverses propositions faites aux enfants. Ils permettent d'entretenir un quotidien « vivant » qui s'adapte aux besoins de chacun. Objectif : accompagner l'enfant à développer sa créativité, satisfaire sa curiosité et éprouver du plaisir dans ses découvertes.
Repas	Les enfants se lavent les mains dans la salle de bain. Les bébés prennent	Les enfants sont amenés à se laver les mains en autonomie. Les professionnels sont présents pour les encourager. Pour les bébés, les mains sont lavées avec un gant de toilette. Les professionnels incitent les grands à goûter sans jamais

	<p>leur repas dans la cuisine en fonction de leur besoin et rythme.</p> <p>Les grands prennent leur repas dans la cuisine autour de midi.</p> <p>Les enfants peuvent aussi manger sur la coursive ou la terrasse.</p>	<p>forcer ni à faire du chantage. Avant de s'installer, les enfants prennent un bavoir, un verre et une petite cuillère. Dès que possible, les professionnels invitent les enfants à être acteurs dans le repas soit en utilisant leurs mains soit en utilisant une cuillère ou fourchette.</p> <p>En fin de repas les grands débarrassent leur assiette, couvert et verre. Ils trient leurs déchets. Ils se débarbouillent seuls avec un gant de toilette.</p> <p>Objectif : Accompagner l'enfant à se nourrir en alliant découverte, plaisir, autonomie et épanouissement.</p>
Temps de repos	<p>La structure dispose de trois dortoirs</p>	<p>Les petits sont couchés en fonction de leur besoin et de leur rythme individuel. Une surveillance de sieste est faite toutes les demi-heures et un baby phone est branché dans le dortoir.</p> <p>Les moyens et les grands sont accompagnés à la sieste après le repas autour de 13h-13h30. Il arrive que des siestes soient proposées le matin ou avant l'heure habituelle lorsqu'un enfant en a besoin (mauvaise nuit, changement de rythme...)</p> <p>Les professionnels accompagnent les enfants à l'endormissement puis assurent une surveillance de sieste + babyphone.</p> <p>Les levés sont échelonnés au rythme de chacun.</p> <p>Objectif : accompagner l'enfant à s'endormir sereinement en collectivité tout en respectant le rythme et la qualité de sommeil des enfants</p>
Goûter	<p>Comme pour le repas, les enfants se lavent les mains dans la SdeB.</p> <p>Les bébés sont installés dans la cuisine en fonction de leur besoin et rythme.</p> <p>Les grands sont installés dans la cuisine autour de 16h.</p> <p>Les enfants peuvent aussi gouter dehors.</p>	<p>Les enfants sont amenés à se laver les mains en autonomie. Lorsqu'ils viennent s'installer pour le goûter, ils prennent une cuillère, un verre et un bavoir.</p> <p>Même organisation que pour le repas du midi.</p> <p>Objectif : satisfaire un besoin essentiel, d'avoir un temps privilégié et de prendre le temps de développer l'autonomie de l'enfant.</p>
Temps et espaces dédiés aux activités de l'après-midi en intérieur ou en extérieur	<p>Après le goûter, les enfants sont séparés en deux groupes ; ceux qui partent en premier sont installés dans l'atelier et les autres dans la grande salle.</p> <p>Les bébés restent dans la grande salle</p>	<p>Les professionnels veillent à alterner les propositions de temps calmes, de jeux plus actifs et respectent un équilibre entre les temps de jeux libres et les activités guidées.</p> <p>L'adulte se positionne dans l'espace de jeu à hauteur d'enfant, à bonne distance, de manière à sécurisé les enfants et se rendre rapidement disponible en cas de besoin.</p> <p>Objectif : accompagner les enfants dans leurs découvertes et leur permettre de développer leur autonomie, socialisation, plaisir et confiance en soi.</p>

Départ des enfants	Groupe séparé entre les premiers départs et les suivants	Les professionnels sont disponibles pour les transmissions aux parents (activités, rythmes, anecdotes...). Les enfants qui partent tard sont préservés des allers-retours des départs des copains. Objectif : faire le lien avec la famille dans la continuité de la journée de l'enfant tout en veillant à la sécurisation du groupe.
Projets	Au sein de la crèche ou parfois en extérieur (bibliothèque, CAMSP, école, ...)	Plusieurs projets sont mis en place par l'équipe au cours de l'année. Ils permettent de proposer des ateliers diversifiés aux enfants et à leurs parents qui sont invités à y participer. Nombre de ces projets sont proposés avec des intervenants extérieurs. Objectif : ces temps enrichissent le quotidien des enfants comme des adultes, permettent des partenariats et ouvrent la structure vers l'extérieur. Ils sont vecteurs de lien social.

Des sorties à l'extérieur de la structure sont également organisées et encadrées par un protocole annexé au règlement de fonctionnement.

Les enfants peuvent donc se déplacer à la bibliothèque, à la boulangerie, au primeur, se promener proche de la crèche à pied ou en poussette ou se déplacer sur Chambéry et la couronne en mini-bus pour un évènement particulier.

Ces sorties sont proposées aux enfants dès que les conditions d'encadrement et météorologiques le permettent. Elles sont également anticipées à l'avance en sollicitant l'accompagnement des parents pour des dates précises.

1.4) L'accueil des enfants âgés de 3 à 4 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire :

L'accueil est possible jusqu'aux 4 ans de l'enfant. Un contrat d'accueil pourra être demandé pour les mercredis et des demandes de créneaux d'accueil pourront être faites pour les périodes de vacances scolaires ou autres jours de fermeture d'école. Elles sont satisfaites en fonction des places disponibles.

Autant que peut se faire, l'accueil et l'accompagnement de ces enfants plus grands s'adaptent à leur rythme et à leurs besoins tant en termes de rythme (repas, coucher...) que d'activités.

2) Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel :

2.1) Descriptif de l'équipe :

La composition de l'équipe et les quotités de temps de chaque professionnel sont décrites en annexe p 11 de ce document.

2.2) Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (art R.2324-37)

Les formations : la totalité de l'équipe est encouragée à faire au minimum une formation par an dans la mesure du possible. Les formations sont évoquées avec chaque professionnel lors des évaluations annuelles et tout au long de l'année si besoin.

Selon l'envie de chaque professionnel et de là où il en est dans sa pratique mais également selon l'évaluation du responsable de service, les formations peuvent être du domaine de la pédagogie, du management, de l'entretien des locaux, des activités manuelles, des innovations éducatives, de l'accompagnement à la parentalité...

Des **formations en intra** sont également envisageables certaines années. Le thème souhaité est réfléchi en équipe. Elles peuvent faire l'objet d'une journée pédagogique par exemple.

Tous les quatre ans, le personnel paramédical bénéficie d'un recyclage de l'**AFGSU** (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence).

Pour le personnel non paramédical, la **formation PSC1** (Prévention et Secours Civique 1) est proposée tous les deux ans.

L'équipe a également été formée à **l'évacuation incendie** avec manipulation des extincteurs. Chaque année, des exercices d'évacuation sont organisés à l'improviste.

Les séances d'analyse de la pratique professionnelle : à raison d'une heure et demi tous les deux mois et de 6 séances dans l'année, toute l'équipe participe à des séances d'analyse de la pratique accompagnée d'un éducateur spécialisé et praticien en analyse de la pratique et supervision. Ces temps d'échange et de réflexion permettent d'exposer des situations, de les analyser en équipe et de réfléchir aux aménagements possibles pour avancer dans la pratique professionnelle. La parole est libre et dans le respect de la confidentialité.

Réunion d'équipe et journée pédagogique : Tous les mois, l'équipe se réunit une heure et demi en soirée pour faire un état des lieux sur les enfants, les familles et les projets ainsi que pour aborder tout ce qui touche au matériel, aux formations et à tout le fonctionnement quotidien et global de la crèche.

Une fois par an, à la reprise des vacances estivales, une journée pédagogique est organisée. C'est l'occasion de faire le point sur le travail mis en place dans l'année, de faire évoluer certaines pratiques, de réfléchir au projet de l'année...

Soutien et accompagnement des demandes de Validation des Acquis de l'Expérience : la collectivité offre la possibilité aux professionnels le souhaitant d'être accompagnés dans une VAE.

Bibliothèque pour les professionnels et abonnement aux Métiers de la Petite Enfance : une bibliothèque comprenant des ouvrages éducatifs et pédagogiques est en libre accès pour l'équipe.

La crèche est également abonnée depuis plusieurs années aux Métiers de la Petite Enfance, revue spécialisée pour les crèches.

2.3) Suivi des stagiaires :

Des stagiaires sont accueillis toute l'année. Ils sont issus de formations diverses telle que collège (3^{ème}), CAP AEPE, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeune enfant, infirmière puéricultrice et sont accueillis pour une semaine à plusieurs mois. Pour assurer un suivi adapté et personnalisé, il a été décidé d'accueillir un stagiaire à la fois.

Chaque stagiaire est accompagné par un référent diplômé du métier préparé par celui-ci. Un livret d'accueil est distribué à chaque stagiaire à son arrivée. Cet outil présente la structure globalement et permet au stagiaire de prendre connaissance, avec son référent, de ce qui est attendu de lui durant le stage. Il signe également un engagement de respect du règlement de fonctionnement ainsi qu'un accord de confidentialité.

Durant les stages longs (plus d'un mois) les stagiaires participent aux réunions d'équipe, aux séances d'analyse de pratique professionnelle et aux réunions de parents.

Un temps de concertation entre stagiaire et référente est organisé chaque semaine.

Tous les stagiaires observent et participent à tous les projets et moments conviviaux organisés durant l'année.

Un travail de partenariat est effectué avec les centres de formations et établissements de formation (collège ou école de formation). Des appels téléphoniques et des visites de stage sur site sont organisés. Les objectifs d'accompagnement attendus par les centres de formations sont construits en collaboration entre tous les acteurs.

2.4) le recours à des intervenants extérieurs :

Structure/ fonction	Qualification ou diplôme	Objectif pédagogique de l'action	Descriptif de l'action	Fréquence de l'action
Familles	Parents/grands parents	Coéducation	Accueil personnalisé de la famille Partage de moments conviviaux Participation des parents à la vie de la crèche Accompagnement lors de sorties	Lors des journées spéciales Ponctuellement lors d'évènements
Relais petite enfance (RPE)	EJE	Projets communs entre professionnels de la petite enfance de la commune Lutte contre l'isolement des assistantes maternelles	Ateliers partagés (motricité, musique...) Temps lecture à la bibliothèque	Les jeudis matins selon les ateliers
Bibliothèque	Bénévoles Elue responsable	Découverte du livre et de la lecture dès le plus jeune âge Sensibilisation des familles à fréquenter la bibliothèque	Séances de lecture à la bibliothèque ou dans la crèche Raconte tapis ou séance découverte pop-up ou livres sonores	Les mardis matin Plusieurs séances par an
Fête de la musique	Musiciens	Eveil musical	Découverte de la musique et manipulations d'instrument de musique	Au moins une fois par an
Ecole	Professeurs des écoles	Passerelle entre crèche et école	2 à 3 visites de l'école par enfant dans la classe de son futur professeur des écoles accompagné par un personnel de la crèche	Plusieurs visites selon le nombre d'enfants entrant à l'école
Spectacle petite enfance	Artistes	Eveil culturel et artistique	Spectacle offert à toutes les familles fréquentant la structure petite enfance de la commune en partenariat avec l'association des Croës	1 fois par an
1 ^{ère} pages	Equipe petite enfance de la	Sensibilisation des familles à la lecture	Journée organisée dans le cadre du réseau inter-	Journée organisée un fois par an

	commune. Projet soutenu par le département, le ministère de la culture, la CAF, la MSA et la direction régionale aux affaires culturelles	dès le plus jeune âge Accompagnement à la parentalité	structure proposé à toutes les familles dont un enfant est né l'année précédente Distribution du livre 1 ^{ère} page dans un espace dédié à l'échange autour du livre	Distribution des livres au sein de la structure ou lors de la journée
Analyse de la pratique professionnelle	Educateur spécialisé	Prise de recul sur la pratique professionnelle	Réunion en équipe avec la direction	6 séances de 1h30
Protection Maternelle et Infantile (PMI)	Infirmière puéricultrice	Prévention et suivi des enfants issus de familles en difficulté	Temps d'échange autour de l'accueil et de l'accompagnement personnalisé des personnes en situation familiale précaire	1 fois par mois
Protection Maternelle et Infantile (PMI)	Infirmière puéricultrice	Accompagnement et suivi de la structure	Temps d'échange autour du fonctionnement de la structure, suivi de l'application de la règlementation en vigueur,...	2 à 4 fois par an
CAMSP	EJE, psychologue, psychomotricienne et ergothérapeute	Suivi et accompagnement des enfants en situation de handicap	Observations et propositions d'actions auprès des enfants en situation de handicap Partage d'outils d'accompagnement pour l'équipe	Selon les besoins

ANNEXE

Composition équipe des Croës en septembre 2025 :

Fonction	Qualification	Durée du travail hebdomadaire dans la fonction (en ETP)
Direction	Infirmière puéricultrice (IPDE)	0.60 ETP (21h/semaine)
Directrice adjointe	Educatrice de jeunes enfants (EJE)	0.20 ETP (7h/semaine)
Personnel encadrant	IPDE EJE Auxiliaire de puériculture CAP AEPE	0.40 ETP 1.6 ETP 1.86 ETP 1.86 ETP
Intendance et logistique	Auxiliaire de puériculture CAP AEPE	0.75 ETP
Référent santé et accueil inclusif	IPDE	30h/an
Animateur inclusif	EJE	28h
Animateur analyse des pratiques professionnelles	Auxiliaire de puériculture	9h/an

PROJET EDUCATIF

PREAMBULE

Les valeurs portées par l'équipe de la crèche garantissent à l'enfant et sa famille un accueil de qualité.

Ce projet éducatif exprime les valeurs éducatives que s'est fixé la structure pour garantir à l'enfant et à sa famille un accueil de qualité, accessible à tous.

Il précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants en veillant au respect de leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur développement physique, psychique, affectif, cognitif et social et dans le respect des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et de la charte de la laïcité.

La démarche dans la construction du projet éducatif a été de travailler sur les valeurs et le sens du travail lors de la journée pédagogique. C'est de cette journée et du travail d'équipe en réunion que sont ressortis quatre valeurs :

- Bienveillance
- Autonomie
- Coéducation
- Emerveillement

Ces valeurs sont le socle du travail de l'équipe des Croës. Elles permettent un engagement des professionnelles dans la réflexion de leur pratique au quotidien.

1) La bienveillance :

1.1) Définition :

La bienveillance c'est une disposition d'esprit inclinant à la compréhension et à l'indulgence envers autrui.

Cette dimension conjugue un état d'esprit et une exigence de l'esprit. Il s'agit tout d'abord de se donner les moyens de percevoir les vulnérabilités de l'autre. Cela implique de la présence, de la disponibilité, d'être prêt à donner « de son énergie, de sa patience, de son savoir-faire, de son expérience », de l'attention. C'est aussi se soucier de ce que peuvent être les besoins des autres et prendre conscience des siens. Bien veiller sur l'autre implique d'être en relation avec lui et avoir soin de la relation avec lui¹.

1.2) Les objectifs :

- Accueillir l'enfant et sa famille dans la bienveillance :

L'équipe accorde une grande importance à l'accueil de l'enfant et de sa famille sans le moindre jugement. Dans leur accueil, les professionnels prennent en compte l'individualité de chacun, son histoire familiale ainsi que sa culture.

¹ Roelens, Camille. « Bienveillance », *Le Télémaque*, vol. 55, no. 1, 2019, pp. 21-34.

La bienveillance passe par l'écoute et la disponibilité. L'équipe a le devoir de se rendre disponible dans l'écoute de l'enfant ainsi que de sa famille.

Respecter le rythme biologique de chaque enfant est également un point central dans la notion de bienveillance. Chaque enfant évolue à son rythme. Les professionnels sont à l'écoute de ses besoins et proposent des temps individuels et collectifs ainsi qu'un environnement adapté au rythme et à la maturité de chaque enfant.

- **Offrir un cadre « professionnel » au niveau de l'attitude, des gestes, des paroles...**

L'équipe applique une pédagogie positive prenant en compte le développement personnel de chaque enfant. Être à l'écoute de son développement moteur, ne pas le précéder mais l'accompagner vers son autonomie et sa confiance en lui.

L'équipe accompagne les enfants dans la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes, de leur développement, de leur personnalité, de leurs capacités motrices, de leurs envies, dans leur frustration... en les encourageant, les sécurisant et en adoptant un cadre adapté.

- **Être ouvert à tous sans distinction :**

La communication est un point central de la relation bienveillante. Parvenir à exprimer et arriver à écouter l'autre sans jugement sont des qualités que les professionnels cherchent à développer tant au cœur de l'équipe qu'auprès des enfants et des familles.

Accueillir des enfants sans distinction du milieu social et dans la laïcité :

La crèche reflète la mixité sociale et l'intégrité multiculturelle, elle est un lieu d'éveil et de prévention.

L'article L.214.7 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit de réserver une part de l'effectif aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et aux familles monoparentales.

Lors de la commission d'attribution des places en contrat, ce critère est prioritaire. Il l'est également lors des inscriptions en occasionnel.

La laïcité est une référence commune et contribue à la dignité de la personne et à l'égalité d'accès aux droits. Elle implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

Accueil des enfants en situation de handicap et/ou atteints de maladie chronique :

Le service est ouvert à tous enfants. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être établi en lien avec le Référent Santé et Accueil Inclusif de la crèche pour permettre aux enfants concernés d'être accueillis en collectivité tout en bénéficiant de leur traitement, de leur régime alimentaire, pour assurer leur sécurité et compenser les inconvénients liés à leur état de santé.

1.3) Les actions au quotidien

- **Les actions auprès des enfants :**

Pour une prise en charge adaptée, les besoins fondamentaux de l'enfant ainsi que son développement global (psychomoteur, affectif, intellectuel...) doivent être connus. L'équipe s'informe, se forme, s'intéresse à la pédagogie et à la psychologie de l'enfant.

Les professionnels proposent à l'enfant des jeux indépendants de son sexe. Une prise en compte des émotions ainsi qu'une verbalisation adaptée est mise en place pour lutter contre les stéréotypes.

L'observation et la prise de recul sont deux outils importants pour les professionnels. C'est grâce à eux qu'ils peuvent adapter au mieux les activités et les prises en charge des enfants, qu'elles soient collectives ou individuelles.

Pour que les enfants évoluent sereinement dans un lieu de découvertes, d'éveil et de socialisation, l'équipe est garante d'un cadre de qualité. Le cadre est rassurant et sécurisant, il permet de s'ouvrir en confiance sur le monde.

Le respect de l'enfant passe également par le positionnement professionnel au quotidien. Il est important d'être vigilant aux « douces violences » qui peuvent être faites aux enfants telles que ne pas discuter des situations familiales devant les enfants, ne pas discriminer leur famille, être présent dans la relation lors des actes de soins.

Enfin, être à l'écoute de l'enfant et sa famille : prendre en compte le vécu familial, les besoins mais aussi pouvoir entendre les angoisses et les difficultés de chacun est indispensable pour un accueil de qualité.

- **Les actions auprès des familles :**

La notion de relation de confiance est la base de tout accueil. Il est nécessaire tout d'abord de prendre le temps de faire connaissance avec la famille.

La mise en place d'un premier temps de discussion avec les parents est importante. Prendre le temps d'expliquer le fonctionnement de la crèche, faire visiter les lieux, échanger sur les demandes de la famille et les questions diverses qui peuvent se présenter est nécessaire.

Rester humble dans l'écoute des familles. Ne pas rentrer nécessairement dans le conseil mais viser plutôt « l'accompagnement à la parentalité ». Être présent lorsque la famille en a besoin et tenter de satisfaire au mieux leur demande dans la limite du bon fonctionnement de la crèche.

Favoriser un temps d'échange quotidien : les temps de transmissions sont réfléchis pour pouvoir rapporter des anecdotes aux parents sur la journée de leur enfant. Cet échange quotidien permet des discussions intéressantes et spontanées qui font le lien entre la maison et la structure.

Le respect de l'autre passe par l'évitement de tout regard jugeant. Une neutralité professionnelle s'exige dans l'accueil au quotidien des familles.

L'équipe est soumise au secret professionnel. Tout ce qui peut être dit et observé doit rester dans la confidence et ne pas être dévoilé.

- **Les actions auprès de l'équipe :**

Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. Des formations, des réunions d'équipe, des temps d'analyse de la pratique professionnelle sont organisés en dehors des temps d'accueil des enfants.

Des temps informels conviviaux sont également partagés pour favoriser la cohésion et le bien-être de l'équipe.

Des temps de travail avec les partenaires sont organisés pour permettre aux professionnels de se rencontrer, de mettre en place des projets communs et de créer du lien.

La direction fait son possible pour que les professionnels soient en nombre suffisant pour proposer un accueil de qualité. Un recours à des remplaçants est possible lors des arrêts maladie et formations des agents.

1.4) Les moyens :

- **Du temps** : les professionnels ont besoin de temps pour accueillir l'enfant et sa famille correctement. Besoin de temps également pour échanger et pour transmettre en équipe mais aussi avec l'extérieur, que ce soient les familles, les partenaires ou les élus.
- **Des locaux adaptés pour mettre en place un accueil individualisé** : il faut pouvoir avoir un lieu où la confidence n'est pas mise à mal et dans lequel la parole puisse circuler librement.
- **Un lieu de vie adapté à l'enfant et à ses besoins** : un lieu suffisamment spacieux et pas trop encombré doit être aménagé pour que les enfants puissent évoluer sereinement tout au long de la journée dans le respect de leur rythme et de leur développement. L'enfant a besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à son éveil. Pouvoir disposer de différentes pièces est nécessaire dans la mesure où les enfants accueillis doivent pouvoir changer de lieu à des moments particuliers dans la journée pour se « défouler » ou au contraire s'apaiser ou bien profiter d'une activité particulière.
- **Du personnel en nombre suffisant et diplômé** : pour accueillir dans le respect de l'autre, il faut bien entendu être en nombre suffisant. S'ouvrir vers le monde extérieur est essentiel mais il faut pouvoir le faire correctement pour que tous les acteurs en récoltent les bénéfices.
- **Une position professionnelle sans activisme** : activités dirigées ou libres, en temps individuel ou en temps collectif, les professionnels ont en tête le bien-être et l'éveil de l'enfant dans le respect de son rythme. Ils évitent la surcharge d'activité qui n'aurait aucun sens pour les enfants (ménager des temps de pause, de rêve, d'ennui...).
- **Des temps de formations du personnel** : ils sont indispensables. C'est en se formant et en échangeant avec des personnes extérieures à la structure que les professionnels avancent dans leurs réflexions et dans la remise en question de leurs pratiques. Ces formations permettent une prise de recul et enrichissent le savoir-être et le savoir-faire.
- **Du matériel adapté** : le matériel est adapté à l'âge de l'enfant et à la maturité de chaque enfant. Les matériaux de récupération sont favorisés et un travail autour des produits écologiques a également été mené pour proposer un environnement sain aux enfants accueillis.

2. L'autonomie :

2.1) Définition :

Le dictionnaire de l'Académie Française indique qu'« une personne autonome est capable d'agir par elle-même, de répondre à ses propres besoins sans être influencée ». L'autonomie se définit aussi comme la « possibilité pour une personne d'effectuer sans aide les principales activités de la vie

courante, qu'elles soient physiques, mentales sociales ou économiques et de s'adapter à son environnement ».

En philosophie, « être autonome implique une relation interdépendante à autrui et suppose une parfaite connaissance de soi. L'autonomie peut se définir comme la capacité d'agir avec réflexion, en toute liberté de choix, mais elle peut également simplement physique »².

2.2) Les objectifs :

- **Instaurer une confiance en soi chez l'enfant :**

Préparer l'enfant à devenir un adulte autonome (qui sait prendre des décisions, faire des choix), responsable (qui assume les conséquences de ses choix et de ses actes) et épanoui commence dès le plus petit âge et est fondamental.

Développer son autonomie donne aussi à l'enfant un sentiment d'efficacité personnelle (« je peux y arriver tout seul »), qui favorise sa confiance et son estime de lui-même. Cela lui permet d'être plus motivé et persévérant face aux difficultés et apprentissage.

- **Rendre l'enfant acteur de son apprentissage et de son évolution :**

Rendre l'enfant acteur et développer le sentiment d'avoir du pouvoir sur sa vie, lui procurer un sentiment de liberté. Proposer des activités qui rendent autonome, permet à l'enfant de prendre de l'assurance. Il développe des qualités comme le calme, la concentration, l'entraide, la coopération.

Acquérir la conscience de soi, être sensible aux autres, savoir rendre service...

- **Être à l'écoute de l'enfant dans sa globalité tout en prenant compte de sa singularisation :**

Il est nécessaire d'être à l'écoute du langage verbal et non verbal. Il faut pouvoir permettre à l'enfant de s'exprimer verbalement mais aussi à travers son corps en lui donnant la parole, en étant à son écoute et en créant un climat de confiance lui permettant de s'exprimer à sa manière.

Poser des mots, reformuler les actes, les ressentis et les émotions pour apprendre à pouvoir les exprimer et ainsi à mieux les intégrer.

- **Favoriser la socialisation de l'enfant :**

Plus un enfant est autonome plus il exprime ses émotions et moins il pourra exprimer de la résistance, de la colère ou de la révolte (surtout au moment de la phase d'affirmation de soi, d'opposition). L'enfant qui n'est pas encouragé dans son autonomie peut aussi exprimer de la résignation, de l'abandon et de la non motivation.

L'enfant autonome a un sentiment d'importance et d'appartenance, il contribue à la vie familiale et du groupe et se sent à sa place dans ce premier « groupe social » auquel il appartient tant à la maison qu'à la collectivité.

2.3) Les actions au quotidien :

- **Les actions auprès des enfants :**

Les professionnels sont formés au développement de l'enfant. La structure est adaptée aux enfants (taille des meubles, outils mis à disposition...). Les enfants sont accueillis en multi-âge, ce qui permet

² Warchol, Nathalie. « Autonomie », Monique Formarier éd., *Les concepts en sciences infirmières*. 2ème édition. Association de Recherche en Soins Infirmiers, 2012, pp. 87-89.

aux plus petits de voir évoluer les grands et leur donne envie de faire les choses comme eux. Les enfants s'entraînent entre eux.

L'équipe utilise la communication enrichie par les signes afin que l'enfant puisse développer le langage dès le plus jeune âge. Les professionnels signent des mots simples du quotidien qui peuvent être utilisés à la maison également.

L'équipe a recours à des outils pédagogiques (cahier de transmissions, fiches d'observation...) pour permettre une prise en charge cohérente de l'enfant tant au niveau de l'équipe qu'avec les parents. La communication est favorisée.

En faisant ses découvertes et ses apprentissages, l'enfant va prendre conscience de lui-même mais aussi de l'autre et de la place de chacun. Chacun évolue à son rythme et a besoin de temps pour se connaître. Chacun évolue à son rythme et a besoin de temps pour se connaître. Ce temps est nécessaire pour connaître l'enfant en individuel et dans le groupe, cela permet un accompagnement adapté.

- **Les actions auprès des parents :**

Une importance particulière est accordée à la communication avec les parents. Les temps de transmissions permettent de parler du développement de chaque enfant. Les professionnels encouragent les parents à prendre le temps de rendre leur enfant autonome pour gagner du temps ensuite. L'accent est mis sur la valorisation, la sécurisation mais aussi le fait de ne pas faire à la place de l'enfant et de lui faire confiance.

De par l'accompagnement de l'équipe, cette expérience sera positive pour eux et pour les autres.

- **Les actions auprès de l'équipe :**

Il est nécessaire d'avoir une bonne communication entre les collègues afin de bien respecter les étapes du développement de l'enfant, de faire des points réguliers des nouveaux apprentissages de celui-ci.

Les divers temps de travaux en équipe permettent d'obtenir une cohésion et une continuité dans l'accompagnement des enfants.

2.4) Les moyens :

- **Du temps et de la patience :** l'apprentissage prend du temps et rendre autonome, c'est prendre du temps. Chaque enfant apprend à son rythme et les professionnels doivent faire preuve de patience
- **Un cadre sécurisant :** être autonome s'apprend dans un cadre sécurisant et l'adulte doit être présent, disponible afin que l'enfant soit accompagné dans ses découvertes, explorations et expérimentations. La structure est adaptée par les meubles, les moyens mis à disposition des enfants pour faire les choses d'eux-mêmes.
- **Des aménagements pour autonomiser les enfants :** lavabos, toilettes basses, casiers à hauteur des enfants (pour les couches et pour leurs affaires personnelles), petits meubles....
- **La communication enrichie par les signes :** avec des mots simples les professionnels viennent appuyer leurs propos. Les signes sont affichés dans l'entrée pour les parents pour qu'ils puissent les réutiliser à la maison avec leur enfant.

- **Une communication entre adultes** : les adultes doivent être en accord avec les tâches qu'ils laissent faire à l'enfant en autonomie et celle ou l'intervention de l'adulte est indispensable. Pour cela, les adultes doivent faire régulièrement des points concernant les progrès de l'enfant.
- **Les encouragements** : les adultes veillent à encourager l'enfant (sans le survaloriser), à le soutenir et à valoriser ses efforts et pas seulement ses réussites.
- **Une observation fine** : les professionnels observent les enfants afin de bien voir les domaines dans lesquels ils sont prêts à être autonomes.

3) Co-éducation :

3.1) Définition :

Le terme « coéducation » renvoie aux relations parents-professionnels relatives à l'éducation des enfants.³

De la coopération à la coéducation, il n'y a qu'un changement de champ, le *co*, le *avec* est présent avec une cible précise : l'éducation de l'enfant. Qui dit coéducation, dit reconnaissance des savoirs des uns et des autres, acceptation d'un principe d'égalité et surtout accord sur les choix éducatifs.⁴

3.2) Les objectifs :

- **Donner l'opportunité à l'équipe et aux parents de tisser les liens et l'écoute nécessaire pour plus de justesse dans l'accompagnement des enfants**

Travailler avec les parents, c'est-à-dire passer de la prise en charge à la prise en compte.

La collaboration entre parents et professionnels est importante pour l'enfant, mais également pour les parents, qui, reconnus et valorisés par les professionnels, oseront alors échanger entre eux et avec les professionnels (Clausier, 2007). Dans la démarche coéducative, les pratiques et les modèles éducatifs introduits ne doivent pas être forcément identiques, ils peuvent être différents, complémentaires, le tout est qu'ils soient discutés et cohérents pour l'enfant, permettant à ce dernier de construire son identité (Bardou et Oubrayrie-Roussel, 2014), tout en valorisant la culture familiale et en reconnaissant le parent « en devenir ». On ne devient pas parent de fait ou de nature, mais dans une identité qui se construit en référence à son histoire personnelle, avec autrui, dans un double processus de socialisation et de personnalisation (Oubrayrie-Roussel et Bardou, 2015).

Les parents ont confiance dans le professionnel, les professionnels et les parents sont reconnus dans leurs compétences respectives et l'enfant est au cœur des préoccupations de chacun.

- **Resituer la place des différents acteurs éducatifs dans l'éducation des enfants :**

Le rôle des parents dans l'éducation de l'enfant est primordial, ce sont les premiers éducateurs. La famille situe l'enfant dans une histoire et un territoire, elle permet à l'enfant de se construire. Elle

³ Bardou Émeline “*Coéducation parents-professionnels. La parentalité au cœur d'un lieu d'accueil enfants-parents et dans une crèche parentale*” . URL de cet article :

<https://www.jdpsychologues.fr/article/coeducation-parents-professionnels-la-parentalite-au-coeur-d-un-lieu-d-accueil-enfants>

⁴ Sellenet, Catherine. « Coopération, coéducation entre parents et professionnels de la protection de l'enfance », *Vie sociale*, vol. 2, no. 2, 2008, pp. 15-30.

assure la **fonction symbolique d'attachement** : liens affectif, social, culturel, religieux... Cette fonction d'attachement est légitime et nécessaire, mais elle peut être la source de difficultés qui empêchent l'enfant de prendre sa place dans la société. C'est notamment le cas lorsque les valeurs transmises au sein de la famille sont éloignées des valeurs de la société.

Une place importante est accordée aux parents. Le parent a la place d'agir, le professionnel n'entrave pas des capacités existantes. À ce titre, nous sommes encore plus près de la substitution que de la suppléance terme de reconnaissance. « Les parents sont reconnus » dit-on. Le parent a la responsabilité de son enfant. La crèche se fait relais des parents dans le prendre soin et le quotidien lorsque le parent en a besoin. L'éducation est partagée entre les parents et les professionnels de la crèche. Il convient de définir le cadre de la coéducation dans le respect mutuel du rôle de chacun.

- **Intégrer les parents dans la crèche :**

Les parents sont invités à participer à des temps forts au sein de la crèche. Ils partagent un bout du quotidien des professionnels avec le groupe d'enfant.

Les parents sont en confiance et rassurés en voyant évoluer leur enfant au sein du groupe, en voyant les interactions entre les enfants mais également avec les adultes et les professionnels. Ils visualisent concrètement le bien-être de leur enfant dans l'établissement.

Les parents sont impliqués dans la vie de la crèche et dans le partage. Cela favorise la socialisation des enfants mais également la qualité d'accueil pour tous les enfants. Les familles et les professionnels s'enrichissent en partageant leurs connaissances et leurs idées.

3.3) Les actions au quotidien :

- **Les actions auprès des enfants :**

Les parents partagent des temps à la crèche, discutent avec les professionnels, mettent en place des actions auprès des enfants. Les enfants voient qu'il y a une cohérence à ce qui leur est proposé. Ils développent leur confiance en eux, leur socialisation, font des liens, comprennent le cadre posé par l'adulte, apprennent à s'adapter.

Les professionnels ont à cœur de favoriser une position à hauteur des enfants lorsqu'ils s'adressent aux enfants. En effet, leur éviter de lever la tête pour regarder les adultes les mets en position d'écoute et de communication et non de soumission à l'adulte.

Les professionnels emploient un langage approprié à l'enfant. Une communication privilégiée valorise l'enfant dans sa personne et lui donne confiance en lui.

- **Les actions auprès des familles :**

Chaque personne et chaque professionnel a un vécu et une histoire différente de l'autre. Il est important d'être cohérent dans les actions, aller dans le même sens en respectant les spécificités de chacun pour aider l'enfant à construire des bases de développement solides. Les familles peuvent être amenées à confier des problématiques personnelles à l'équipe qui doit faire preuve de discréetion professionnelle. Les parents confient leurs enfants pour quelques heures, des demi-journées ou des journées entières. Leur retransmettre comment est leur enfant à la crèche, les découvertes qu'il a pu faire, ses relations avec les autres... est important. Cela permet de faire un lien entre la famille et le lieu d'accueil.

Les familles sont invitées aux temps forts de la crèche (temps chansons, activités, balades...). Les parents sont écoutés dans leurs difficultés, dans leur vision de l'éducation. Les professionnels peuvent donner des conseils tant en termes d'éducatif pur que de développement de l'enfant.

- **Les actions auprès de l'équipe :**

Les professionnels sont formés. Ils tiennent à jour leur connaissance en lisant et en se nourrissant auprès de leurs collègues.

Les temps d'analyse de la pratique permettent de réajuster leur positionnement. Les professionnels connaissent leurs limites et savent passer le relais si une situation devient trop difficile à gérer.

3.4) Les moyens :

- **Les transmissions et le soutien à la parentalité :** les échanges avec les parents sont privilégiés. Si besoin les parents et les professionnels peuvent échanger dans un endroit clos et intime.
- **Se donner les moyens d'être disponible pour échanger avec les familles :** pour pouvoir être disponible auprès des enfants mais aussi auprès des parents, il est nécessaire de prendre le temps d'observer et d'être à l'écoute. En ne faisant pas les choses dans l'urgence, le comportement et la parole sont adaptés et la communication est valorisée.
- **Savoir passer le relais :** lorsqu'une situation devient compliquée, pouvoir passer le relais peut permettre de dénouer le problème. Le fait de prendre du recul facilite la résolution de la difficulté, il est important de pouvoir l'exprimer et demander de l'aide. Et en retour, il faut que le reste de l'équipe puisse écouter et prendre en compte les difficultés de l'autre sans le dénigrer ni le juger.
- **Savoir dire non, prioriser ses actions :** les enfants ont besoin de repères et d'un cadre sécurisant pour développer leur autonomie et grandir en ayant confiance en leur corps et leur personne pour petit à petit s'ouvrir au monde. Cet apprentissage passe par la communication, la compréhension du cadre, la disponibilité de l'adulte et la cohérence des réponses entre les adultes. De ce fait, il est important d'aller au bout de ce qui est commencé avec les enfants, et de savoir dire « non » aussi bien aux enfants qu'aux collègues lorsque le moment n'est pas opportun.

4) L'émerveillement :

4.1) Définition :

L'émerveillement se définit comme le sentiment d'admiration mêlé de surprise.

Michaël Edwards, poète et membre de l'Académie française, auteur de l'essai *De l'émerveillement* (Fayard, 2008), défend le sérieux du merveilleux. Selon lui, l'émerveillement est bien plus qu'une émotion passagère et enfantine, c'est un véritable rapport au monde. Le propre de l'émerveillement est en effet d'induire un questionnement, qui interroge l'inconnu. C'est ce qui fait de lui le premier pas de la connaissance.

Il dit « *L'émerveillement me semble être une façon de connaître le monde, absolument essentielle lorsque l'on suppose que nos facultés - raison et sens - n'épuisent pas le possible. Le vrai émerveillé, le ravi, le vrai savant, est celui qui est capable de transformer l'émerveillement de l'enfant, qui est aussi un émerveillement enfantin, en un émerveillement adulte, qui va au-delà de la raison et des sens* ». Pour lui l'émerveillement doit faire partie intégrante du quotidien et contribue à l'ouverture au monde.

4.2) Les objectifs :

- S'ouvrir au monde et éveiller sa curiosité :

Rien de mieux que la nature pour s'émerveiller. Les enfants sont naturellement curieux. L'adulte est présent pour encourager cela, répondre aux questions, mettre l'accent sur des découvertes, encourager ses initiatives et sa créativité.

- Apprendre à ralentir le rythme et observer :

Les professionnels de la crèche souhaitent que les enfants soient armés de bagages solides et utiles pour découvrir et apprêhender la vie, en tant que futur adulte, de manière plus sereine. Leur apprendre que l'on peut ralentir le rythme est essentiel. Apprendre et retirer du positif de chaque situation est essentiel pour aller de l'avant.

4.3) Les actions au quotidien :

- Les actions auprès des enfants :

Notre époque ne cesse d'éloigner nos enfants de leurs aspirations naturelles, des activités spontanées, de la nature, du jeu libre ... Dès leur plus jeune âge, ils sont trop souvent confrontés aux bruits, aux écrans, aux rythmes frénétiques. Les enfants doivent aussi souvent faire face à des attentes élevées. Ils sont sans cesse stimuler pour éviter l'ennui. Leur curiosité naturelle, leur expérience de la beauté et du silence, qui devraient normalement bercer leur enfance, sont étouffées. L'émerveillement, inné chez l'enfant, est un désir intérieur d'apprendre. L'émerveillement est à l'origine de la conscience de la réalité, donc de l'apprentissage.

Consacrer du temps à explorer le monde réel, afin de cultiver la soif naturelle d'apprendre de nos enfants. Ralentir le rythme. Prendre le temps. Apprendre à écouter, à voir, à observer.

- Les actions auprès des familles et de l'équipe :

L'adulte a un rôle fondamental dans l'entretien de cette capacité d'émerveillement qu'a naturellement l'enfant. Inviter le parent à participer aux activités de la crèche, travailler son observation, appuyer sur ce que l'on voit, s'émerveiller des actes des enfants, encourager leur créativité... Alerter sur les dangers des surexpositions aux écrans et encourager l'ennui.

4.4) Les moyens :

- Explorer la nature : proposer des sorties en extérieur, écouter la nature, observer, toucher, sentir. Le contact réel avec la nature est essentiel au développement de l'enfant. La nature rentre à la crèche (ateliers transvasements, collage des trésors ramassés en balade...).
- Journées à thèmes : l'équipe organise des journées à thèmes variées afin de permettre aux enfants de découvrir, de sortir des activités du quotidien et de s'émerveiller face à la nouveauté.
- Valoriser l'enfant quand il fait de nouvelles acquisitions : pour lui donner confiance en lui d'abord, confiance en ses capacités mais aussi l'envie d'aller plus loin, de découvrir, sa curiosité. Le renvoyer à sa propre satisfaction pour qu'il intègre que le positif est pour lui-même et non pour faire plaisir à l'adulte.

- **Action de sensibilisation aux écrans**: sensibilisation aux effets délétères des écrans, l'importance de l'ennui et le rôle de l'ennui dans la créativité et la curiosité.
- **Faire participer les familles**: passer des moments agréables avec l'équipe, les parents et leur montrer un autre visage de leur enfant
- **Mettre en place des transmissions ludiques**: avec les photos notamment pour inciter les enfants à raconter ce qu'ils ont vu, découvert...
- **Ne pas se priver de moments spontanés dans la relation**: proposer de l'inattendu pour casser la routine. Être capable de prendre de la distance, d'alléger, de s'autoriser à sourire, à rire dans le dialogue avec les familles. Il est important de laisser la place à la spontanéité et à la plaisanterie.
- **Lien avec les partenaires** :
 - Avec le CAMSP : activités, spectacles, rencontre avec les autres...
 - Avec les écoles maternelles afin de préparer la rentrée scolaire
 - Avec les structures petites enfances afin de partager l'expérience
 - Avec des lieux de découvertes (Artizanes, boulangerie, service technique, ...)

PROJET PEDAGOGIQUE

PRÉAMBULE :

Le projet pédagogique est élaboré de manière à refléter la mise en pratique au quotidien autour du projet éducatif et des 4 valeurs éducatives qui sont la bienveillance, l'autonomie, la coéducation et l'émerveillement.

Nous avons choisi de construire le projet pédagogique autour des temps forts du quotidien.

1) L'accueil :

Notre objectif est d'accueillir l'enfant et sa famille dans la bienveillance et de façon globale (physiquement et psychiquement) pour apporter confiance et sérénité à l'enfant, ses parents et à l'équipe.

1.1) Accueillir en étant disponible :

Le 1^{er} accueil :

Nous accordons une importance particulière à la première rencontre avec les familles. Pour la plupart, ce premier accueil se fait lors d'un rendez-vous d'inscription avec la directrice de la petite crèche.

Ce temps d'échange permet de présenter la structure, le fonctionnement, de répondre aux questions des familles, de rassurer les parents et d'échanger autour de leurs besoins de garde. Une visite des lieux est également proposée afin que les parents se projette dans l'accueil de leur enfant.

La familiarisation :

Un référent est attribué pour faciliter la communication et l'instauration d'une relation de confiance. Ceci est rassurant pour l'enfant et le parent et permet une continuité.

Elle est envisagée sur une semaine. Les quatre premiers jours, l'enfant est accueilli une heure avec son parent ou ses parents. Il vient à la même heure et est accueilli dans les mêmes conditions (même professionnel, même lieu au sein de la crèche). Le premier jour, les parents et l'enfant partent après l'accueil. Les trois jours suivants, le parent est invité à partir après l'heure d'accueil de son enfant. Le temps d'accueil est augmenté en fonction de l'adaptabilité de l'enfant. Le cinquième jour, l'enfant est généralement accueilli seul de 10h à 16h.

Ces modalités peuvent changer en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant. L'équipe se réserve le droit de contacter les parents lors de ces périodes d'accueil afin qu'ils viennent chercher leur enfant. Les horaires sont aménagés en accord avec les parents et selon les disponibilités de la collectivité.

Un document sur les habitudes et l'histoire de l'enfant est rempli par le professionnel avec le parent. Chaque adaptation est différente. Certains parents peuvent avoir du mal à partir ou à donner leur enfant dans les bras, d'autres au contraire vont avoir besoin de partir rapidement.

Les familiarisations sont individualisées. Nous allons au rythme de chaque enfant. Plus nous prenons le temps et sommes à l'écoute, plus l'adaptation se passe sereinement et une relation de confiance peut s'installer.

L'accueil quotidien :

Le matin :

L'enfant se lave les mains avant de rejoindre les copains.

Les parents sont accueillis avec leur enfant soit dans la grande salle soit dans l'atelier. Nous accueillons les enfants en nous mettant à hauteur d'eux. En procédant de la sorte, nous souhaitons permettre à tout le monde de s'investir dans le lieu de vie.

Le soir :

Après le temps du goûter, soit nous essayons de séparer le groupe d'enfants en fonction de leur heure de départ, soit nous allons chercher nous même les enfants dans la grande salle afin de les accompagner vers leur parent. L'objectif est d'éviter le trop nombre d'adulte dans la grande salle. Cela peut insécuriser les enfants qui partent en dernier et gâcher leur fin de journée.

Seuls les parents des bébés peuvent venir dans la grande salle tout le temps. Pour les autres, après le temps de grosse affluence, les parents peuvent venir un à la fois dans la grande salle.

1.2) Accueillir dans la bienveillance :

Bienveillance et communication :

Bienveillance, communication positive et écoute active sont des valeurs qui nous tiennent à cœur et que nous intégrons au maximum dans nos pratiques.

Il nous paraît indispensable de faire preuve de transparence, en s'adaptant à la demande de la famille, à la situation et en allant chercher l'information lorsqu'on ne la connaît pas.

La communication fait partie intégrante de la bienveillance et permet une continuité entre la maison et la crèche et ainsi de construire et adapter le projet de coéducation de chaque enfant. Nous invitons les parents à nous faire part d'informations qu'ils considèrent comme importantes au moment de l'accueil. En effet, les informations données par les parents couplées à notre observation permettent de mieux comprendre le comportement de l'enfant et d'adapter au mieux nos réponses.

Si un accueil est difficile, nous invitons les professionnels à passer le relais et à en parler en toute transparence. L'observation est un outil de notre quotidien, indispensable pour répondre à un accueil et un accompagnement de qualité de l'enfant et de sa famille.

Pour une bonne cohérence dans le travail d'équipe, nous avons mis en place des cahiers de transmissions. Il y a un cahier pour les bébés, un pour les grands et un cahier réservé à l'équipe. Ces cahiers sont confidentiels et ne peut être lu par les parents.

Concernant les transmissions, nous faisons un retour sur tout ce qui concerne la journée de l'enfant (activités, anecdotes...), son sommeil et pour les petits les heures de repas.

Nous ne cachons pas les actes d'agressions (morsures, bagarres...) aux parents, nous restons honnêtes sans dramatiser la situation. Dans tous les cas, nous ne divulguons pas le nom de l'agresseur ni de la victime.

Nous encourageons les parents à prendre connaissance des divers affichages dans la structure (infos diverses, ce qui se passe chez nos partenaires...). Nous sommes aussi là pour permettre aux parents de faire une pause, de pouvoir parler librement sans être jugés.

Les doudous :

Tous les doudous et sucettes sont acceptés, qu'ils soient petits ou gros ! Le doudou est un acteur indispensable du bien-être de l'enfant. Il peut être laissé à la crèche ou ramené tous les soirs. C'est l'objet transitionnel par excellence et peut prendre la forme d'une peluche, d'un foulard, d'une couverture et même d'un t-shirt de papa ou maman. Il est important qu'il soit identifié au nom de l'enfant pour éviter les confusions.

Il est disponible pour l'enfant lorsqu'il en a besoin. Il est soit dans leur tiroir, soit dans le casier de l'entrée, soit dans la maison des doudous.

Nous invitons les enfants dès le plus jeune âge à déposer doudous lorsqu'ils sont conviés à une activité ou avant les repas ou lorsqu'ils vont aux toilettes ou encore lorsque le moment difficile est terminé. Il en est de même avec les sucettes. Afin de faciliter la communication de l'enfant, nous les invitons à poser la sucette dès que possible et surtout à chaque fois qu'ils parlent ou veulent parler ou répéter.

2) Les temps de jeux et d'éveil :

Notre objectif est d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages à travers ses explorations afin de l'amener à développer son besoin d'autonomie, sa socialisation, son émerveillement et sa confiance en soi.

Le jeu est essentiel dans le développement de l'enfant. Plus qu'une activité, c'est un état d'esprit, une manière d'être qui permet un apprivoisement du réel par l'approche imaginaire et symbolique. Il permet également à l'enfant de vivre des situations de satisfaction ou de frustration.

C'est aussi par le jeu que l'enfant se grandit, à travers ses explorations, ses découvertes et ses expérimentations. Le jeu lui permet d'apprivoiser petit à petit, à son rythme, son environnement afin de mieux l'appréhender par la suite. Cela lui demande beaucoup d'énergie et mobilise toutes ses capacités.

L'équipe a réfléchi à l'accompagnement des enfants lors de ces moments de jeux au quotidien. Il est important de mettre en place autour de lui un environnement sûr et propice à son développement. Cela, tant dans la cohérence au sein de l'équipe, dans l'aménagement de l'espace proposé, que dans la variété de ce qui est mis à sa disposition.

2.1) Jouer et s'éveiller en étant en sécurité physique et affective :

L'aménagement de l'espace :

L'équipe propose un aménagement de l'espace varié, avec des coins fixes et d'autres modulables qui peuvent s'adapter selon le besoin des enfants et/ou des professionnels.

Des espaces fixes :

Ce sont différentes zones dans les pièces de vie qui restent stables :

- ✓ Coin activités manuelles et jeux à disposition (exemple : maisons des formes, jeux aimantés, ventouses...)
- ✓ Coin calme avec tapis, coussins, livres...
- ✓ Espace jeux symboliques : dinette, garage, coin poupées...
- ✓ Espace moteur (toboggan)

Ils invitent aux jeux, servent de repères à l'enfant, de cadre rassurant, lui permettant de se sentir en sécurité et en confiance pour aller explorer, expérimenter sans orientation directe de l'adulte.

L'enfant va pouvoir évoluer librement dans ces espaces en fonction de ses besoins du moment.

Des espaces mobiles :

Lameublement avec deux salles principales, nous permet de faire évoluer les espaces selon les besoins des enfants, leur nombre, mais aussi selon les propositions d'activités de l'adulte.

Les professionnels veillent à changer régulièrement (tous les deux mois environ) les jouets à disposition afin d'enrichir le quotidien des enfants et varier les propositions.

Les différents temps d'activités :

Les temps de jeux libres, activités guidées, projets et itinérance ludique sont diverses propositions faites aux enfants. Elles permettent d'entretenir un quotidien « vivant » qui s'adapte aux besoins de chacun.

Les professionnels adaptent les activités selon les besoins du groupe et les moments de la journée. Ils veillent à alterner des propositions de temps calmes, de jeux plus actifs et respectent un équilibre entre les temps de jeux libres et les activités guidées.

Le jeu libre :

Qu'est-ce que le jeu libre ?

Le jeu libre c'est laisser l'enfant faire seul, sans directive de l'adulte et sans attente de résultat. C'est le laisser imaginer, inventer, créer, observer, échanger avec d'autres enfants pour se faire plaisir.

Il s'agit de tout ce que l'enfant peut trouver à disposition dans la pièce de vie où il évolue. Les différents espaces lui permettent d'évoluer selon ses envies et ses besoins.

A quoi sert le jeu libre ?

Jouer librement permet aux enfants de développer leur confiance en eux. Ils sont autonomes dans l'imitation et la créativité. Ces temps permettent également de développer la socialisation en apprenant à découvrir et respecter l'autre, ses réactions de plaisir ou de colère... En apprenant aussi à partager les jeux. L'enfant va pouvoir, de façon libre et sûre, aller vers ce qui l'entoure. Il va expérimenter, prendre du plaisir à ce qu'il fait mais aussi être confronté à la frustration. Le jeu lui fait vivre diverses émotions.

Comment se positionne l'adulte pendant les temps de jeu libre ?

Un des rôles de l'adulte est de porter un regard bienveillant et sécurisant sur le groupe pour permettre aux enfants de pouvoir jouer librement et sereinement. L'adulte se positionne dans l'espace de jeu à hauteur d'enfant, à bonne distance (de manière à avoir une vue d'ensemble de la

salle de vie) sans être « top près » ni « trop loin » des enfants. Ce positionnement nous permet d'être sécurisants et disponibles pour l'enfant s'il nous sollicite. C'est la position dite de l'adulte phare.

Il nous paraît important de trouver un juste milieu entre « trop » de jeux et « pas assez ». En effet, avoir des jeux identiques et en nombre suffisant permet à chaque enfant de se diriger vers celui qui l'attire. C'est aussi lui permettre de se confronter à la frustration et à la patience lorsque le jeu dont il a envie est déjà investi par un autre enfant. Cette idée amène également les enfants à jouer « côte à côte » et à aborder les notions d'observation et d'échange.

Le jeu guidé :

Qu'est-ce qu'une activité guidée ?

Une activité dite « guidée » peut être un temps de jeu, d'activité manuelle, d'activité motrice ou d'activité de langage qui est organisé et animé par un adulte. Elle est proposée en fonction de l'âge et de la maturité de chaque enfant et donc sur un temps plus ou moins long. Il n'y a pas d'obligation de participer à ce qui est proposé. L'enfant peut refuser, juste regarder, essayer et choisir d'arrêter.

A quoi sert une activité guidée ?

Ces moments sont l'occasion de vivre des temps en petit nombre, de faire des découvertes, de favoriser les interactions entre les enfants et de permettre des temps individuels en milieu collectif

Ces activités font appel à la concentration, à l'imagination et à la créativité. Elles aident au développement du langage et à la confiance en soi, en son corps et en les autres. Elles permettent également aux enfants de se confronter à un cadre et à des règles particulières.

Pour les adultes, ces temps sont aussi un moyen d'avoir une observation plus fine des besoins et capacités des enfants.

Quand et comment proposer des activités « guidées » aux enfants ?

Une activité guidée peut être choisie par les enfants eux-mêmes en fonction de leurs envies. Elle peut également être choisie et proposée par l'adulte en fonction de ce que les professionnels observent des besoins des enfants et du groupe.

Il est important de laisser place à la spontanéité de chaque professionnel. Nous ne prévoyons pas forcément à l'avance ; sauf pour des projets ponctuels nécessitant un travail en commun.

Il est important de proposer une activité mais de ne jamais l'imposer. Parfois les enfants ont besoin qu'on leur propose plusieurs fois de venir participer à une activité pour dans un premier temps pouvoir juste observer ce qu'il s'y passe, puis dans un deuxième temps y participer. Il est important de leur laisser le temps d'apprivoiser l'activité pour qu'ils puissent y prendre plaisir.

De même, nous n'imposons pas la manière de jouer. La première prise de plaisir dans une activité est la découverte. Il est important de veiller à proposer une activité à un moment opportun et dans des conditions confortables. En effet, les professionnels doivent être en nombre suffisant pour qu'un puisse se détacher avec un groupe d'enfants sans mettre ses autres collègues dans la difficulté de gestion du groupe qui reste.

Les projets :

De nombreux projets sont mis en place par l'équipe au cours de l'année. Ceux-ci permettent de proposer des ateliers diversifiés aux enfants.

Ils font suite à des formations, des conférences, des envies de l'équipe. Ces temps enrichissent le quotidien des enfants comme des adultes, permettent des partenariats et ouvrent la structure vers l'extérieur.

L'itinérance ludique :

L'ouverture des portes de la crèche jeux offre la possibilité d'aller d'une salle à l'autre, d'être en groupe mixte, que petits et grands apprennent à vivre ensemble. Cela favorise les interactions entre les enfants.

Les professionnels se positionnent dans l'espace en fonction de là où s'installent les enfants. De cette façon, le groupe est réparti dans les trois salles et la cuisine à la convenance de chacun.

Les enfants ont le choix, sont libres d'évoluer en autonomie sous le regard bienveillant de l'adulte qui est disponible et présent pour le groupe.

2.2) Jouer et s'éveiller en développant son autonomie :

Favoriser la liberté d'action :

Dès son arrivée à la crèche, le bébé évolue à son rythme et en fonction de ses capacités. Ainsi, un bébé ne sera pas placé dans une position non maîtrisée et dont il n'est pas capable de se sortir seul (exemple : un enfant qui ne sait pas s'asseoir seul ne sera pas mis en position assise). Cette liberté d'action, appelée motricité libre, lui permet de gagner en confiance en lui et en autonomie. Le professionnel sera là en soutien et en valorisation des compétences de l'enfant.

A travers les espaces proposés et la variété de jeux mis à disposition, l'équipe souhaite susciter chez l'enfant de la curiosité, de l'intérêt pour ce qui l'entoure. Les professionnels ne font pas à la place de l'enfant, ils le valorisent dans ses actions, il a le droit de se tromper. Le cadre rassurant et l'accompagnement de l'adulte lui permettent de développer son autonomie.

Amener l'enfant à se socialiser :

L'enfant arrivant dans un groupe est amené à expérimenter les règles du « vivre ensemble ». A chaque étape de son développement, il est initié à celles-ci : attendre son tour, faire attention aux autres enfants, partager, coopérer

Le jeu et le cadre posé par l'équipe l'aident à intégrer ces notions, à les éprouver. Les multiples explorations et expériences qu'il fait grâce au jeu lui permettent d'accéder à d'autres possibilités : il veut faire seul, imiter ce qu'il voit, jouer avec un autre enfant...

L'adulte est là pour valoriser ses découvertes, il propose plusieurs fois les mêmes jeux afin que l'enfant puisse renouveler ses expériences autant de fois qu'il le souhaite.

2.3) Une cohérence d'équipe pour jouer et s'éveiller sereinement :

Afin d'assurer un quotidien sécurisant et bienveillant pour les enfants, il est nécessaire que les professionnels partagent les mêmes règles de vie liées à la collectivité. Cette cohérence amène des

repères à l'enfant et lui permet d'évoluer dans un climat de confiance. La communication dans l'équipe nous amène à nous organiser de façon plus optimale.

L'anticipation, la préparation puis la gestion de ce que nous souhaitons mettre en place va permettre à chacun de trouver sa place.

Faire en sorte, autant que possible, de nous adapter aux enfants, aux collègues, aux parents, d'orienter nos démarches dans un esprit d'entraide permettra à chacun de se sentir acteur dans le quotidien que nous offrons aux enfants et à leurs familles.

Éveil artistique et culturel :

Notre multi accueil s'inscrit dans un partenariat de territoire avec d'autres établissements de Chambéry et des communes des alentours. Ce partenariat vise tant à créer du lien entre les professionnelles qu'à fédérer des projets artistiques et culturels.

Chaque année ce groupe établit une programmation de 4 à 5 spectacles jeunes publics. Chaque structure, moyennant une participation à l'achat de ces spectacles permet à 4, 6 ou 8 enfants et accompagnants de profiter d'un éveil culturel de qualité.

Par ailleurs des journées à thèmes (matinées récréatives, raconte-tapis ou fête de la musique) sont organisées 2 à 3 fois par an dans le but de favoriser les échanges et de mettre en valeur le « patrimoine artistique » des structures d'accueil. En effet le matériel proposé est souvent créé de toutes pièces par les professionnelles de la petite enfance.

Une offre de courts métrages au cinéma de l'espace Malraux est également proposée aux très jeunes enfants.

3) Le sommeil :

Notre objectif est d'accompagner l'enfant à s'endormir sereinement en collectivité. Source de repos psychique et physique, le sommeil est un temps essentiel en crèche pour permettre à l'enfant de se ressourcer et de recharger l'énergie dépensée au cours de sa journée.

3.1) Permettre un retour au calme pour préparer les temps de repos :

Après le repas, les enfants sont invités à se déshabiller puis à déposer leurs vêtements dans leur tiroir respectif. Ensuite, vient le temps des changes. Les enfants autonomes se rendent aux toilettes et les professionnels prennent en charge les enfants qui nécessitent des soins.

Les professionnels proposent un temps pour préparer au sommeil. Selon le besoin du groupe, ce temps peut prendre une forme de lecture mais aussi de danse, gym douce, déroulement.

Chaque enfant peut dormir dans un lit adapté à son âge et à sa maturité : lits à barreaux de différentes tailles, lits au sol. Le choix de l'attribution des dortoirs se fait en début d'année, en fonction de leur rythme et de la luminosité des dortoirs (certains enfants ont besoin de s'endormir dans le noir tandis que d'autres auront besoin de plus de clarté). Des réajustements sont toujours possibles tout au long de l'année en fonction des observations de l'équipe.

Afin de se repérer plus facilement et de faciliter les départs à la sieste, un plan des lits est affiché à l'entrée de chaque chambre ainsi que le prénom des enfants au-dessus de leur lit. Les enfants

connaissent leur place dans les dortoirs et ont besoin que celle-ci change le moins possible. Les enfants en accueil occasionnel ont également un lit et un dortoir attribué.

3.2) Mettre en place des repères pour se sécuriser :

La notion de confiance :

Chaque enfant est unique et a donc un rapport différent avec le sommeil.

Lors de l'adaptation, l'échange avec les parents nous permet de connaître les habitudes de sommeil de chaque enfant à la maison. Dans un premier temps et dans la mesure du possible, nous adaptons les rituels de la maison à la crèche afin de rassurer l'enfant et d'instaurer petit à petit une relation de confiance. Cela est amené à évoluer dans le temps en fonction des besoins de l'enfant et de ses habitudes de sommeil prises à la crèche. Nous invitons les parents à nous informer des changements concernant le sommeil de leur enfant afin d'adapter nos pratiques à la crèche.

Poussette, transat, tapis dans la salle sont déterminés comme des outils pouvant être utilisés si l'enfant n'arrive pas à trouver le sommeil dans un lit. Cependant ils ne sont pas une fin en soi et le lit sera proposé de nouveau jusqu'à ce que l'enfant l'accepte. Les professionnels sont aussi amenés à déplacer les lits soit dans l'atelier soit dans la salle mobile lorsque l'enfant a besoin d'être seul pour dormir.

Il est important de pouvoir passer le relais quand un professionnel ressent une tension dans cette étape. Partager les informations sur les difficultés ou les petits « trucs » qui fonctionnent pour endormir tel ou tel enfant est aussi important.

La mise en place de rituels propres à la collectivité

Que ce soit dans le groupe des plus petits ou celui des plus grands, nous expliquons aux enfants le déroulé de ce qu'il va se passer concernant le temps de « sieste ». Ceci permet petit à petit à l'enfant de se repérer, se projeter et de se rassurer.

Les préparations à la sieste sont toujours accompagnées d'un adulte et les différentes étapes expliquées à l'enfant.

Pour les plus petits :

Le lit est proposé selon les signes de fatigue de l'enfant et le coucher des bébés s'organise de manière individuelle.

Pour les petits dormant en lit à barreaux, l'adulte n'est pas présent en permanence mais une surveillance est faite de façon très régulière (avec émargement de surveillance à chaque passage)

En grandissant, le rythme de chaque enfant évolue. Ces périodes de changement sont charnières et peuvent parfois troubler l'enfant car elles peuvent se faire en deux temps entre la maison et la crèche. Un enfant peut arrêter sa sieste du matin à la maison mais en avoir encore besoin en structure d'accueil. En effet en crèche, le rythme d'activités et la fatigabilité ne sont pas les mêmes, ainsi le besoin de repos et de sommeil est généralement plus important.

Pour les plus grands :

Le sommeil est proposé de manière collective autour de 13h-13h30. Si un enfant présente des signes de fatigue ou demande à se reposer, la demande sera respectée et l'enfant couché à ce moment.

Même si l'enfant grandit la relation au sommeil et les rituels d'endormissement restent individuels. Certains ont besoin d'une présence, d'autres de retrouver leur photo au-dessus du lit. Nous connaissons les rituels de chacun et les respectons au maximum.

L'adulte reste auprès des enfants durant toute la sieste. Si un enfant n'a pas trouvé le sommeil alors que tous dorment, il lui sera proposé de se relever.

Le sommeil des enfants est surveillé toutes les demi-heures par un passage d'un professionnel. Entre deux passages, les enfants peuvent nous appeler via le baby-phone et il est accueilli dans son réveil.

Organisation et cohérence autour du sommeil :

Les signes de fatigue sont propres à chaque enfant. En avoir connaissance nous permet d'adapter nos pratiques et de les rendre le plus individuelles possibles.

Nous restons vigilantes quant aux besoins des enfants : coucher n'est pas forcément endormir, c'est parfois juste offrir une pause à l'enfant.

Les enfants ne sont pas réveillés. En effet, la fatigue à la crèche est plus importante qu'à la maison. Pour cause la vie de groupe, le bruit, la demande de concentration et l'énergie dépensée par l'enfant est grande en collectivité. Parfois les parents sont amenés à venir chercher leur enfant dans le dortoir lorsqu'il s'y trouve encore au moment de leur arrivée.

Nous laissons le temps aux enfants présents uniquement l'après-midi d'arriver. Ceux-ci peuvent jouer librement dans la salle de vie puis ils sont préparés pour aller à la sieste. Enfin, nous les regroupons dans un même dortoir afin de ne pas perturber les enfants déjà partis en sieste.

Le début d'après-midi est un moment calme. Les enfants qui ne dorment pas peuvent se reposer ou jouer librement tout en profitant de temps plus individuels avec l'adulte. C'est également l'occasion pour les plus petits de changer d'environnement et de profiter de la salle de vie des plus grands.

4) les temps de repas :

Notre objectif est d'accompagner l'enfant à se nourrir en alliant découverte, plaisir, autonomie et épanouissement.

Pendant les temps de collation, repas et gouters, les enfants sont répartis en groupe d'âge.

4.1) La collation :

Chaque jour, après le regroupement chanté, vers 9h45/10heures au plus tard, nous proposons aux enfants de se retrouver dans la cuisine pour une collation. Nous leur proposons également de s'hydrater.

Les enfants pourront satisfaire une petite faim de milieu de matinée ou une baisse d'énergie grâce à quelques morceaux de fruits frais de saison ou de fruits secs achetés par la structure en magasin bio. Quelques fois les enfants dégustent les fruits du verger qu'un petit copain a apportés ou un gâteau prévu pour un anniversaire.

4.2) Manger aux Croës :

Nous proposons le déjeuner en deux services. Vers 11h30 ce sont les petits qui viennent s'installer à table alors que les grands attendent midi. Certains enfants ont besoin de manger plus tôt afin d'avancer le temps de sieste et dans ce cas, ils sont accueillis avec les bébés. L'objectif est que les petits mangent dans le calme et prennent le temps dont ils ont besoin.

Les repas sont livrés, en liaison froide, chaque jour par un prestataire extérieur. Les menus sont établis par une diététicienne. Il existe trois textures de repas afin de s'adapter à chaque enfant. Le cahier des charges respecte la loi Egalim (saisonnalité des aliments, viande 100% française, 50% durable, 20% bio).

Avant le repas, les enfants se lavent les mains (dans la salle de bain ou dans la cuisine). Ensuite, dans la cuisine le placement est libre. Les enfants sont installés, selon leur stade de développement en transat puis en chaise sécurisée ou à table assis sur une petite chaise avec un marchepied, ...

L'implication de l'enfant est recherchée : il prend sa serviette, son verre, sa cuillère seul avant de s'installer à table. Nous sollicitons son aide pour desservir, se servir seul l'eau, éplucher seul la clémentine ou décortiquer seul le noyau. Après le repas, chaque enfant se voit proposer un gant afin de se laver visage et mains.

1 adulte s'occupe d'une tablée de 4 à 8 enfants maximum, ainsi il est disponible pour les aider, les encourager ou les stimuler. Afin de respecter l'appétit de l'enfant, nous servons la ½ ration pour débuter et éviter le syndrome de l'assiette trop pleine. Il a ainsi le plaisir d'être resservi s'il le souhaite.

Les repas sont remis en température par un agent formé et chargé de cette mission chaque jour. Les repas sont servis en plateau compartimenté (entrée, plat, dessert) pour les groupes des moyens et grands, en assiettes ou bols pour les bébés en fonction de leur autonomie. Les enfants mangent soit avec les mains, avec une petite cuillère ou une fourchette ou est aidé par l'adulte. Dans tous les cas, l'autonomie est encouragée et l'enfant est acteur de son repas.

Diversification et biberon :

Les professionnels sont à l'écoute de l'enfant et de ses besoins. Si nous constatons qu'un enfant est en âge de commencer la diversification alimentaire et donne des signes qu'il est prêt, nous en faisons part aux parents.

Nous poursuivons la mise en place de la diversification débutée à la maison. Cela peut prendre la forme d'une Diversification Menée par l'Enfant ou de purée. Dans tous les cas, nous sommes vigilantes à discuter avec les parents si nous sentons que l'enfant est prêt à commencer les morceaux, à manger seul ou lorsque les aliments proposés ne sont pas tout à fait adaptés.

Pour les tout petits, les professionnels donnent le biberon dans les bras pour favoriser la relation individuelle. Les stimulations sont intenses en crèche et prendre le temps de « câliner » dans ces moments individuels nous paraît important. Les plus grands ou ceux qui ont l'habitude peuvent prendre leur biberon seul.

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

PRÉAMBULE :

Le projet social fait parti du projet d'établissement. Il situe la structure dans un cadre « géopolitique » global, il met en évidence la situation démographique de la commune et les profils des familles d'un point de vue socioprofessionnel. Il met en relief les besoins des familles et l'évolution des modes d'accueil sur le territoire. Il fait le point sur les liens partenariaux de la structure avec l'extérieur.

Il est à la fois la base du projet d'établissement de la structure existante mais aussi le socle permettant d'appuyer les projets futurs après l'étude des besoins de la population.

1) Les caractéristiques du territoire d'implantation de la structure :

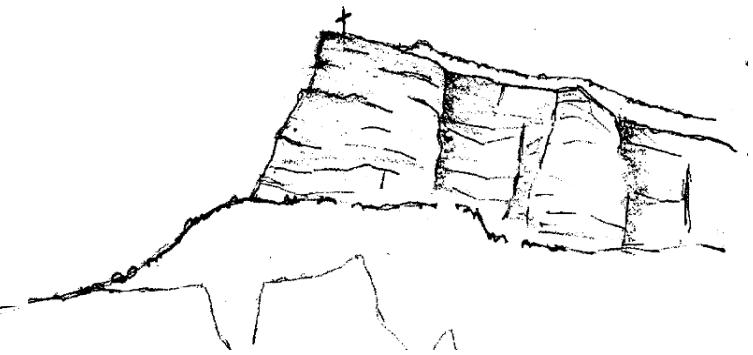
1.1) Les caractéristiques du lieu d'implantation de la structure :

La commune :

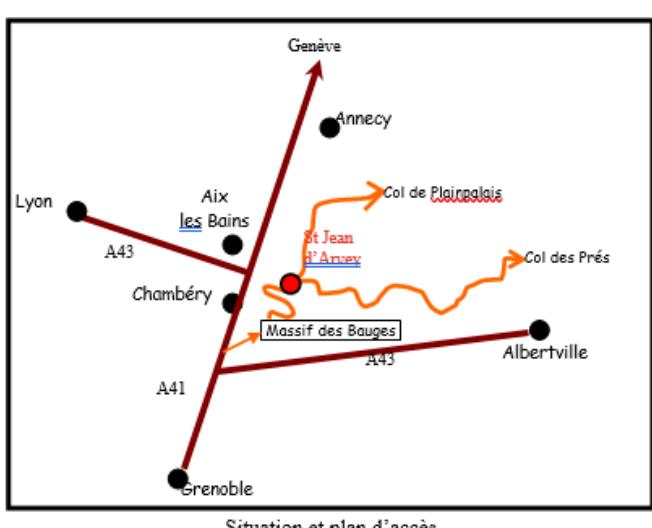
La petite crèche des Croës se situe dans la commune de St Jean d'Arvey sur les premières hauteurs au Nord du bassin chambérien.

Porte d'entrée du massif des Bauges, le centre de Saint Jean d'Arvey est établi sur un plateau à 560m d'altitude. Le village est apprécié pour son exposition ensoleillée et sa vue panoramique. La commune a su conforter un pôle de commerces et de services de proximité indispensables à la vie du village.

Dominé par les falaises du Peney et du Nivolet (1563m), les autres limites sont assurées par la Leysse et son affluent, la Doria. Au point le plus bas est établi, à 330 m d'altitude, le hameau du Bout du Monde, au confluent de la Leysse et de la Doria. La commune s'étend sur 1301 hectares et présente des caractéristiques essentiellement rurales.



La croix du Nivolet vue de Saint-Jean d'Arvey



Occupant une position de porte, à l'entrée du massif des Bauges, Saint-Jean d'Arvey tente néanmoins de conserver un équilibre entre un site naturel privilégié et un espace bâti maîtrisé avec aujourd'hui une population de 1753 habitants ; 317 ont moins de 14 ans. Le taux de natalité de 11.3% est stable depuis près de 30 ans. Près de la moitié de la population réside dans la commune depuis moins de 10 ans.

La commune de Saint-Jean d'Arvey présente un certain nombre d'atouts touristiques : nombreuses promenades et randonnées en moyenne montagne, sites historiques, culturels et naturels..., mais elle est également

un territoire d'accès aux activités hivernales (stations de ski) et une porte d'accès au cœur du massif des Bauges.

Les équipements présents sur le territoire :

- Un bâtiment multifonctionnel : mairie, agence postale, bibliothèque municipale, petite crèche
- Une école élémentaire et maternelle avec un restaurant scolaire
- Une maison des associations
- Une salle des fêtes
- Des espaces verts
- Un ensemble commercial
- Un restaurant
- Un cabinet médical
- Des infirmières libérales
- Un cabinet de kinésithérapie
- Un ostéopathe

Les partenaires départementaux :

- La CAF
- Les organismes de formations
- Le REEAP
- La PMI
- Les structures petites enfance environnantes
- Le Relais Petite Enfance du canton
- Le CAMSP

1.2) Les caractéristiques socio-démographiques et économique de la population :

La population a sensiblement augmenté depuis les années 80 en passant de 903 en 1982 à 1753 en 2020. Depuis 2010 la population augmente moins mais la commune gagne des habitants tous les ans.

Le taux de natalité est stable à environ 11.5 % de la population depuis plusieurs décennies contre un taux de mortalité qui recule au fil des ans (7.2% dans les années 80 contre 5% autour de 2010).

L'habitat est majoritairement pavillonnaire même si l'offre d'hébergement en appartement tend à se développer. Il n'y a pas de situation de surpopulation dans les logements. Les sangerains sont majoritairement propriétaires de leur logement (74.6%, 567 foyers représentant environ 1300 personnes). Plus de la moitié de la population vit sur la commune depuis plus de 10 ans.

153 enfants sont en âge d'être scolarisé en école élémentaire et 161 ont entre 11 et 17 ans.

La population active représente un fort pourcentage des résidents sangerains soit 81.2% de la population globale ; plus de 90% (hommes comme femmes) des 25/54 ans sont actifs. Les actifs se caractérisent pour 18.4% d'entre eux par un bagage Bac+5, 22.4% ont un diplôme plus technique ou professionnel (CAP, BEP). 7% seulement sont sans diplôme. Les autres actifs se répartissent de manière équilibrée entre des niveaux d'études Bac à Bac +4. Les actifs à 76.1% occupent un CDI ou sont titulaires de la fonction publique.

L'offre d'emploi sur la commune est pauvre, aussi majoritairement la population doit se déplacer pour se rendre à son activité professionnelle. La très grande majorité des foyers possède donc un

véhicule motorisé au moins, qu'elle utilise pour ses déplacements. Néanmoins nous voyons monter en puissance l'utilisation des modes de déplacements doux, notamment le VAE (Vélo à assistance électrique), y compris pour le transport des enfants vers leurs modes de garde grâce à des carioles.

8% de la population est représentée par des retraités et 5.9% par des personnes en recherche d'emploi.

Il y a une moyenne de 15-20 naissances par an depuis une dizaine d'année, exception faite de l'année 2020 au cours de laquelle 30 bébés ont vu le jour.

Sur la période 2014-2022, il y a eu en moyenne 8.9 décès par an, contre 20.4 naissances. Le solde naturel est donc resté positif sur l'ensemble de la décennie.

La population de Saint Jean d'Arvey est principalement en couple (69.3% des habitants). 20% des habitants sont célibataires et 4.8% sont veuf(ve)s.

La part des familles monoparentales est de 10.2% et 44% des couples ont au moins un enfant. Le revenu médian de la population est de 26 570€ par an. La population de Saint Jean d'Arvey est plutôt favorisée et le taux de pauvreté est très bas.

2) L'intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l'offre de services de ses partenaires :

La crèche des Croës est au cœur de la commune, située dans la partie haute du bâtiment multifonctionnel de la mairie. L'accès se fait par le haut, en proximité immédiate avec l'école, par voie piétonne. Un emplacement central au cœur du village idéal pour les familles venant déposer un enfant au groupe scolaire et un autre à la petite crèche.

Dans le but de créer un réseau pluridisciplinaire autour des familles, la structure travaille en lien avec nombre de services alentours et partenaires :

La municipalité, gestionnaire du lieu d'accueil, entretient de nombreux liens avec la structure

- ***Les élus en charge de la petite enfance***, de Saint Jean d'Arvey et de Thoiry garant de la politique mise en œuvre par la commune en termes d'accueil du jeune enfant. Son action se décline dans le quotidien de la structure lors de rencontres avec les professionnels et les familles (conseil de vie sociale, commission petite enfance...), dans les bilans, évaluations et projets concernant la structure et l'adéquation de l'offre de garde et des orientations de la commune en termes de politique petite enfance.
- ***A différents niveaux des liens se font avec les services de la municipalité de Saint Jean d'Arvey***
 - Service technique pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts.
 - Service comptabilité pour les budgets de fonctionnement, la facturation et d'investissement de la structure.
 - Service du personnel pour la gestion du temps de travail des professionnels et des remplaçants éventuels.

Le SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de St Alban Leysse) :

- ***Le Relais Petite Enfance (RPE)*** du canton à Saint Alban Leysse : est un partenaire privilégié de la crèche à plusieurs niveaux :
 - Aide à la recherche et à l'orientation des familles vers le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins.
 - Des animations communes sont instaurées pour les enfants de la crèche et les assistantes maternelles. Des cycles bibliothèque, musique, psychomotricité sont organisés amenant les enfants à sortir de leur contexte d'accueil habituel et à découvrir de nouvelles sources d'éveil.
- Prêt du ***minibus*** pour les activités extérieures à la crèche.
- ***Ludothèque***

La bibliothèque : Ce lien très riche pour les différents apports de la littérature infantile pour le jeune enfant est également l'occasion de valoriser un autre service de la commune envers ses usagers. Les enfants de la crèche fréquentent la bibliothèque régulièrement, un créneau est réservé pour la structure le mardi matin.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Les petits pas » à Barby : il répond à des besoins spécifiques des familles pour pouvoir échanger sur la parentalité dans un lieu où enfants et parents peuvent se retrouver autour d'activités d'éveil. La crèche oriente parfois les familles vers ce lieu d'échange quand des difficultés se font ressentir lors de la séparation ou lorsque la personne accompagnant l'enfant semble souffrir d'isolement.

Les autres partenaires :

- ***Les commerces du quartier*** : les enfants de la crèche se promènent régulièrement dans le quartier apprenant à se repérer, allant chercher du pain à la boulangerie, des fruits au marché... Il se crée ainsi une démarche active d'inscription dans la commune pour les enfants pouvant reparler de ce lien avec leurs familles.
- ***La PMI (Protection Maternelle et Infantile) et le Centre Social du Département*** : Ils exercent avec la crèche un lien étroit par leur proximité géographique. Il existe sur le territoire une relation privilégiée entre ces différents partenaires sociaux et la crèche permettant une écoute et une vigilance de qualité à l'égard des familles en exprimant le besoin.
- ***Les structures municipales de la couronne chambérienne*** : Depuis fin 2007 un réseau des responsables des structures Petite Enfance du bassin chambérien s'est organisé. Il a pour but d'évoquer les problématiques communes de fonctionnement (gestion des absences, du personnel remplaçant, protocoles...), de travailler sur le cadre législatif des équipements d'accueil de jeunes enfants.
- ***L'école maternelle*** : Chaque année à partir du mois de mai, plusieurs visites sont organisées à l'école maternelle de la commune. Les enfants sont répartis en plusieurs groupes et vont passer au moins 2 matinées dans leur future école accompagnés des professionnels de la crèche. Cela leur permet d'avoir un premier contact avec l'école, les instituteurs, les ATSEM et d'appréhender la vie en petite section. Ces visites sécurisent parents et enfants avant la rentrée scolaire.

3) Les modalités de participation des familles :

La petite crèche des Croës a la chance de bénéficier du soutien d'une association. **L'association des Croës** est un regroupement de parents dont les enfants sont accueillis au sein de la structure. Son principal objectif est de créer du lien et de la convivialité entre les familles. L'association est parfois sollicitée pour un soutien financier à l'occasion d'un spectacle ou d'un achat particulier pour les enfants de la crèche.

De ce fait, il n'y a pas de conseil d'établissement mais les parents élus au bureau sont conviés aux instances de réflexion et/ou décisionnelles telles que le comité de pilotage, la commission d'admission. Ils représentent l'ensemble des familles usagers du service et rapportent au sein de ces instances leurs questions, leurs attentes.

Un outil de communication visible et accessible aux familles a été installé dans l'entrée de la crèche. Cet espace en libre accès donne des informations sur l'actualité de la crèche (chanson du moment, les anniversaires du mois, le signe de la semaine ...) les parents peuvent partager une astuce, une recette, une idée sortie.... Et d'autres informations relatives à l'enfant et à la famille peuvent également être proposées : date d'une conférence, adresses de lieux de parentalité, ateliers d'allaitement.....

En parallèle, un **reportage-photos hebdomadaire** retrace les grands moments de la semaine écoulée et met en scène les enfants dans leurs activités. Les photos sont exposées à hauteur d'enfants dans l'entrée et sont vecteur de beaux échanges dans la triangulaire parents/enfants/professionnelles.

Chaque semaine, deux **temps forts** pour lesquels les parents peuvent s'inscrire afin de venir partager avec équipe et enfants, soit le regroupement chanté du matin, soit une promenade dans Saint Jean d'Arvey.

Les parents peuvent également être sollicités dans leur compétence individuelle pour partager un atelier avec les enfants (pâtisserie, cuisine, modelage, escalade...) ou lors des journées à thème organisées par l'équipe.

Les parents sont invités lors des temps forts de l'année tels que la fête de Noël, la fête de la musique, l'opération premières pages, le spectacle de fin d'année...

4) Les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d'être accueillies dans la structure.

4.1. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants de familles en situation d'insertion sociale ou professionnelle.

La crèche reflète la mixité sociale et l'intégration multiculturelle. Elle est accessible à tous les enfants, y compris les enfants issus de familles en situation de pauvreté ou dont les parents sont demandeurs d'emploi, dans des parcours d'insertion sociale ou professionnelle et aux familles monoparentales. Une attention particulière est donnée pour l'accueil de ces familles notamment :

- Lors de la commission d'attribution des places, ce critère est prioritaire. Il l'est également lors des inscriptions en accueil occasionnel.

- Des places de dépannage pour l'accueil des enfants dont l'un ou les 2 parents entre(nt) dans un parcours de formation ou d'insertion sociale ou professionnelle sont proposées.
- Les rencontres avec la puéricultrice de PMI permettent également de maintenir une attention particulière sur ces familles.

4.2. Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Le service est ouvert à tous les enfants. L'accueil des enfants porteurs de handicap et/ou atteints de maladie chronique est encouragé. C'est leur donner la possibilité de fréquenter un lieu qui n'a pas une visée de rééducation, un lieu « juste pour jouer » et prendre le temps de grandir.

Le référent santé et accueil inclusif attaché à l'établissement peut être sollicité à la demande des parents ou de l'équipe éducative pour donner son avis sur la compatibilité d'un accueil de qualité en collectivité.

Voici les différentes actions pouvant être mises en place à la crèche pour favoriser l'accueil de ces familles :

Lorsque le handicap est connu :

- Lors de la commission d'attribution des places, ce critère est prioritaire.
- Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être établi pour permettre aux enfants concernés d'être accueillis en collectivité tout en bénéficiant de leur traitement, de leur régime alimentaire, pour assurer leur sécurité et compenser les inconvénients liés à leur état de santé.
- Des conventions de partenariat sont signées avec les établissements qui suivent les enfants :
 - Avec l'Institut National des Jeunes Sourds (INJS) à chaque accueil d'enfants étant suivi par cet établissement. Cela permet aux professionnels de la crèche de suivre une formation à la Langue des Signes Française (LSF) dispensée par l'INJS. Ce partenariat permet également l'accompagnement de l'enfant à la crèche par un éducateur de l'INJS. Ces temps de partage permettent à l'équipe d'obtenir de nouveaux outils d'accompagnement adaptés à chaque situation.
 - Avec le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) lors d'accueil d'enfants porteurs de handicap suivi par ce service. Là encore l'enfant bénéficie de l'accompagnement d'un éducateur du CAMSP qui se déplace à la crèche sur des temps spécifiques en fonction de chaque situation.
- Des outils complémentaires peuvent être proposés aux parents pour une meilleure communication (carnet permettant de faire le lien entre la maison et la crèche pour les familles atteintes de surdité par exemple).
- Un lien avec le référent santé et accueil inclusif peut être organisé.

Lorsque le handicap est décelé après l'entrée à la crèche :

Des temps d'analyse de la pratique professionnelle peuvent être consacrés à la présentation de situations qui questionnent l'équipe éducative.

Des orientations vers le Centre médico Psychologique (CMP), un pédiatre ou autre médecin peuvent être encouragées avec bienveillance auprès des parents pour obtenir un avis médical.

Dans tous les cas, que le handicap soit connu ou non :

Les professionnels peuvent suivre des formations concernant l'accompagnement des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie pour approfondir leurs connaissances et adapter leur pratique.

Des temps d'échanges individualisés et en toute confidentialité avec la directrice peuvent être organisés à la demande de la famille ou à la demande de l'équipe éducative.

L'équipe et les familles peuvent compter sur l'appui des médecins et puéricultrices de secteur de la PMI.

4.3. Les modalités d'accueil d'urgence.

Une place d'accueil d'urgence est réservée par tranche de 20 enfants. Aucune réservation n'est possible. Les situations d'urgence sont soumises à l'appréciation de la responsable. Lors d'un entretien préalable, les solutions les plus adaptées pour l'enfant sont évoquées. La durée de l'accueil est définie en fonction des besoins.

Les situations relevant de l'accueil d'urgence sont :

- Un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents, pour des motifs exceptionnels, souhaitent bénéficier d'un accueil d'urgence (maladie de l'assistante maternelle, hospitalisation d'un parent, grand parent qui garde habituellement l'enfant...)
- Un enfant fréquentant la structure de manière occasionnelle ou sur un contrat à temps partiel qui aurait besoin d'une prise en charge ponctuelle en urgence en dehors de son temps de présence prévu.

Dans ces cas-là, la structure peut accueillir ces enfants en surnombre sous réserve que le taux d'encadrement soit respecté.

5) Notre démarche en faveur du développement durable :

Depuis de nombreuses années, une démarche de réflexion sur le développement durable est mise en œuvre sur la structure. Plusieurs actions sont mises en place en ce sens :

- **Le bâtiment accueillant la crèche les Croës : un exemple remarquable**

La petite crèche occupe le dernier étage d'un bâtiment BBC réalisé avec du bois issu des forêts locales, dans une démarche écoresponsable très avant-gardiste. Un toit végétalisé permet de tempérer le bâtiment.

Des panneaux photovoltaïques situés sur le toit de la terrasse permettent de générer de l'électricité. Cette dernière est en partie réutilisée pour les besoins du bâtiment.

L'ensemble de la structure est équipé d'ampoules basse consommation.

- **L'hygiène et l'entretien des espaces et matériels.**

Afin que les enfants évoluent dans un environnement propre et favorable au maintien de leur bonne santé, une désinfection des jeux/jouets, des matériels de puériculture est réalisée régulièrement. La

fréquence et le protocole de lavage vont dépendre de l'usage, essentiellement. Ils sont définis dans un tableau affiché et rempli par l'équipe.

Au quotidien des produits présentant un label Ecocert (écolabel) sont privilégiés, pour le lavage du linge et des matériels.

Les lits sont nettoyés chaque semaine, les draps et turbulettes lavés hebdomadairement (plus si nécessaire). Les lits sont par ailleurs nettoyés entre chaque utilisation par des enfants différents.

- **Le tri des déchets, le recyclage.**

Afin de limiter les déchets voués à l'incinération, nous veillons à trier nos poubelles. A la fin des repas, les enfants sont sensibilisés à déposer, dans un contenant, les pots et autres gourdes en plastique. Quant aux restes alimentaires, ils sont collectés et nourrissent les poules des professionnelles ou des enfants ! Si les poules sont rassasiées, les denrées alimentaires collectées vont au compost.

L'équipe veille à limiter les impressions papiers au maximum. Les impressions se font principalement en noir et blanc.

Les papiers sont réutilisés en feuilles de brouillons ou pour faire des bricolages et ateliers divers avec les enfants.

Les affiches sont plastifiées afin d'être réutilisées d'une année sur l'autre en cas de besoin.

- **Trier et réutiliser :**

Au quotidien, des objets sortis du tri sélectif permettent la confection de jeux ou d'éléments de jeu (grands cartons transformés en cabanes, tissus reconvertis en tapis sensoriels...)

Des campagnes de récupérations sont régulièrement lancées selon les activités que l'équipe souhaite mettre en place.

- **Des achats raisonnés et écoresponsables :**

Si les normes sont toujours en vigueur, la crèche peut faire des achats de jeux et articles d'occasion en bon état ou des dons peuvent être fait également par les parents ou familles de la crèche.

Les achats de matériaux neufs sont effectués après vérification des stocks de la petite crèche mais également de la mairie/école. Lors de l'achat de gros meubles, les matériaux de fabrications biologiques sont privilégiés et les meubles sont aérés plusieurs semaines avant la mise en service auprès des enfants.

Les linges de lit et d'entretien achetés sont biologiques et/ou en matériaux recyclés.

Les couches utilisées quotidiennement à la crèche sont des couches 100% françaises et d'origines naturelles. Elles sont écologiques, conçues et fabriquées dans les Vosges et fournies en direct sortie d'usine.

La vaisselle utilisée pour les enfants est fabriquée quasi exclusivement en inox dans le respect de la loi Egalim qui interdit l'utilisation du plastique pour les enfants accueillis en crèche.

- **Alimentaire :**

Les repas sont livrés par un prestataire extérieur. Les repas sont élaborés par une diététicienne soucieuse de l'équilibre alimentaire des enfants et de la qualité des produits

Les collations prévues par la crèche sont issues d'achat local et/ou biologique de qualité.

Les plats sont réchauffés au four suivant un protocole fourni par le prestataire extérieur et permettant de préserver un maximum la qualité nutritionnelle des aliments.

Les biberons sont majoritairement préparés à base d'eau du robinet pour supprimer l'usage des bouteilles en plastique.

- **Soins des enfants :**

Au quotidien du linge en coton éponge est utilisé pour nettoyer la peau des enfants, les protéger pendant les repas.... L'ensemble du linge est entretenu au sein de la crèche avec une lessive dotée d'un écolabel.

Les enfants sont changer à l'eau et au savon.

Limitation dans l'utilisation des produits de soins (liniment, crème de change Weleda, crème solaire bio) et de pharmacie

Réutilisation des serviettes abîmées pour une seconde vie (petites lavettes pour débarbouillage)

- **Les couches lavables.**

Depuis 2012, l'équipe des Croës a été sensibilisée à l'utilisation des couches lavables. Après une grande campagne d'information et de mise à disposition de couches auprès des familles et de l'équipe pendant plusieurs jours, l'expérimentation a remporté l'unanimité. Quelques familles ont d'ailleurs fait le choix d'adopter définitivement les couches lavables pour leur enfant.

Quant à l'équipe, séduite par le projet, elle a décidé de faciliter et d'accompagner la démarche des familles en permettant l'accueil d'enfants avec des couches lavables (le linge des enfants est entretenu par les familles).

Conclusion :

L'équipe a depuis longtemps conscience de l'importance et des enjeux de ce projet, tant pour la santé des enfants et de l'équipe que pour les valeurs écologiques défendues, véhiculées et développées au sein de la crèche.

L'équipe a pour projet de tendre vers un entretien des locaux 100% naturel, de confectionner un jardin botanique et de penser les prochains achats de renouvellement de matériel de façon écoresponsable